

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



L'an deux mille dix-sept,

le 12 décembre à dix-huit heures trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Saint-Dolay en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

DATE de CONVOCATION
6 DECEMBRE 2017

DATE d'AFFICHAGE
22 DECEMBRE 2017

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 36
Présents : 31
Votants : 34

Etaient Présents : MM. Bernard AUDRAN, - Patrick BEILLON, - Mme Colette BENOIT, - MM. Joël BOURRIGAUD, - Daniel BOURZEIX, - Joseph BROHAN, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - Nathalie CALLE, - MM. Yoann COLPIN, - Michel CRIAUD, - Guy DAVID, - Mme Béatrice DENIGOT, - MM. Christian DROUAL, - Jean-Louis GACHE, - Mmes Emmanuelle GONÇALVES, - Bernadette GRIGNON, - MM. Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Mme Marie-Odile JARLIGANT, - MM. Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Odile ORJUBIN, - MM. André PAJOLEC, - Pierre PRAT, - Jean-Pierre PRUNAUT, - Bertrand ROBERDEL, - Mmes Régine ROSSET, - Christine SAVARY, - Maryvonne TATARD.

Etaient Absents Excusés : MM. Jean-François BREGER, - Alain DANIEL, - Jean-Claude FOUCAUT, - Mmes Mireille LUCAS, - Yvette LOUER.

M. Alain DANIEL donne pouvoir à M. Jean-Marie LABESSE

M. Jean-Claude FOUCAUT donne pouvoir à Mme Maryvonne TATARD

Mme Yvette LOUER donne pouvoir à M. Christian DROUAL

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Emmanuelle GONÇALVES a été élue Secrétaire.

DELIBERATION N°133-2017 – ADMINISTRATION GENERALE – COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Le Président rappelle que, par délibération n° 123-2017 du 7 novembre 2017, le Conseil Communautaire a approuvé l'attribution des compétences aux Vice-présidents telles que définies ci-dessous.

- Aménagement du territoire : Bruno LE BORGNE
- Chantiers d'insertion : Denis LE RALLE
- Culture – TIC – Sports : Bernard AUDRAN
- Développement économique : Michel CRIAUD
- Emploi formation : Gérard GUILLOTIN
- Enfance jeunesse : Bertrand ROBERDEL
- Environnement : Joël BOURRIGAUD
- Finances – Ressources Humaines – Mutualisation : Guy DAVID
- Solidarités : Christian DROUAL
- Tourisme : Jean-Marie LABESSE
- Travaux : Patrick BEILLON

A noter que deux Vice-présidents disposeront de compétences mais sans commissions affectées :
Tourisme : M. Jean-Marie LABESSE et Relations extérieures : Mme Marie-Odile JARLIGANT.

Les membres des commissions nommés à siéger dans les différentes commissions perdurent dans leurs fonctions à l'exception de ceux de la commission « Culture-Communication-TIC » et « Sports », toutes deux dissoutes. Il convient donc de procéder à la désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant par commune pour siéger au sein de la commission nouvellement créée : « Culture – TIC et Sports ». Par ailleurs, il est précisé qu'en cas de démission d'un élu sur l'une ou l'autre des commissions présentées ci-dessus, il convient de procéder à son remplacement.

Composition commission « Culture – TIC et Sports » :

TITULAIRES			SUPPLEANTS		
PERRUCHOT	Erwan	AMBON	GACHE	Jean-Louis	AMBON
TABART	Gwénaél	ARZAL	ROUILLE	Jean-Yves	ARZAL
LEBRUN	Olivier	BILLIERS	POCREAU	Stéphane	BILLIERS
DENOUAL	Yvette	DAMGAN	LE NEVE	Mickaël	DAMGAN
SAVARY	Patrice	LA ROCHE-BERNARD	BOURGUIGNON	Annie-Paule	LA ROCHE-BERNARD
ORJUBIN	Odile	LE GUERNO	CHRISTMANN	Nadia	LE GUERNO
JAUNY	Annie	MARZAN	THURING	Hubert	MARZAN
HUBERT	Bruno	MUZILLAC	VASSORT	Fabienne	MUZILLAC
PERRONNEAU	Claire-Lise	NIVILLAC	SEIGNARD	Jérôme	NIVILLAC
BILLY	Christian	NOYAL-MUZILLAC	LAVIGNE	Geneviève	NOYAL-MUZILLAC
HALIMI	Alain	PEAULE	NOGUET	Hervé	PEAULE
SIRLIN	Isabelle	SAINT-DOLAY	MARTINO	Jacqueline	SAINT-DOLAY

Par ailleurs, les communes suivantes nous ont informés d'élus démissionnaires dans certaines commissions :

BILLIERS :

Démision de M. Edouard DANIEL élu suppléant de la commission « Enfance Jeunesse ». La commune propose de le remplacer par M. Hervé LEFEBVRE.

LA ROCHE-BERNARD :

Remplacement de M. Bruno LE BORGNE, Président, étant de droit dans chacune des commissions. Il était élu titulaire de la commission « Aménagement du Territoire ». La commune propose de le remplacer par M. Mikaël ROBERT. Ce dernier étant déjà élu suppléant de cette commission, la commune propose de le remplacer par M. Daniel BOURZEIX.

SAINT-DOLAY :

Démision de M. Hervé MICHAUD élu titulaire de la commission « Aménagement du Territoire ». La commune propose de le remplacer par M. Yves BERTHO. Ce dernier étant déjà élu suppléant de cette commission, la commune propose de le remplacer par M. Yoann COLPIN.

Démision de Mme Martine PENOT élue titulaire de la commission « Emploi Formation ». La commune propose de la remplacer par Mme Isabelle SIRLIN. Elle était également élue titulaire de la commission « Enfance Jeunesse ». La commune propose de la remplacer par Mme Emmanuelle GONÇALVES. Cette dernière étant déjà élue suppléante de cette commission, la commune propose de la remplacer par Mme Muriel MALNOE.

NIVILLAC :

Démision de Mme Claire-Lise PERRONNEAU élue suppléante de la commission « Aménagement du Territoire ». La commune propose de la remplacer par M. Alain GUIHARD. Par ailleurs, M. Guy DAVID étant Vice-Président en charge de la commission « Finances – Ressources humaines – mutualisation », il convient de le remplacer en tant qu'élue titulaire de cette commission. La commune propose de le remplacer par M. Alain GUIHARD. Il n'y a pas d'élue suppléant représentant la commune de Nivillac pour cette commission.

Démision de M. Pierre PRAT élu titulaire de la commission « Enfance jeunesse ». La commune procédera à son remplacement lors de son prochain Conseil Municipal.

MUZILLAC :

Pour la commission « Chantiers d'insertion », M. Jean-Pierre PRUNAUTL devient élu titulaire et M. Henri LE CADRE devient suppléant. Pour la commission « Finances – Ressources humaines – mutualisation », M. Bernard LE LAN devient titulaire et M. Joseph BROHAN devient suppléant.

NOYAL-MUZILLAC :

Démission de Mme Sylvia COEFFEC élue titulaire de la commission « Chantiers d'insertion ». La commune propose de la remplacer par M. Daniel PASCO.

Démission de Mme Marie-Thérèse LE BIHAN élue suppléante de la commission « Chantiers d'insertion ». La commune propose de la remplacer par M. Werner ALONSO.

Démission de M. Daniel PASCO élu suppléant de la commission « Aménagement du Territoire ». La commune propose de le remplacer par M. Patrick BEILLON.

Démission de Mme Yvette PENSIVY élue suppléante de la commission « Développement économique ». La commune propose de la remplacer par M. Patrick BEILLON.

Démission de M. Christian BILLY élu suppléant de la commission « Emploi formation ». La commune propose de le remplacer par Mme Yvette PENSIVY.

Démission de M. Patrick BEILLON élu titulaire de la commission « Environnement ». La commune propose de le remplacer par Mme Yvette PENSIVY.

AMBON :

Démission de Mme Claudine GUILLOTIN élue suppléante de la commission « Enfance jeunesse ». La commune propose de la remplacer par Mme Rolande NIO. Cette dernière étant déjà élue titulaire de cette commission, la commune propose de la remplacer par l'Adjoint à l'Enfance jeunesse et aux affaires scolaires qui sera installé lors du Conseil Municipal du 15 décembre prochain.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **FIXE** la composition de la nouvelle commission « Culture – TIC et Sports » telle que présentée ci-dessus,
- **FIXE** la composition des commissions pour les membres démissionnaires telle qu'annexée à la présente délibération.

Pour Extrait Certifié Conforme,

A Muzillac, le 21/12/17

Le Président,

